

Villers-la-Ville, le 20 juillet 2017

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,

La nouvelle saison arrivant à grands pas, nous avons l'avantage de revenir vers vous.

Comme le mentionne notre règlement, la participation aux activités proposées par notre Club ne peut avoir lieu qu'en contrepartie du paiement d'une cotisation annuelle.

Aussi, comme lors de chaque rentrée annuelle et dans un souci de bon fonctionnement de notre association sportive, nous avons le plaisir de vous proposer le renouvellement de votre cotisation et ce, pour une durée d'un an.

Le Conseil d'Administration, a de ce fait fixé le montant de la cotisation annuelle à la somme de 300€ pour la période du 1er août 2017 au 31 mai 2018.

Augmentation il y a, certes, mais nous voulons agir dans la transparence. Vous devez savoir qu'une saison coûte au Club par joueur la somme de +/- 450€/an (équipements 105€, ballons 12€, formateurs 133€, St Nicolas 20€, assurance + taxe 18€, boissons 36€, location installations 44€, arbitres 10€, équipements formateurs 9€, entrées gratuites aux matches de jeunes 30€, coordination écoles des jeunes 15€, petit matériel 3€, nettoyage équipements 5€, ...), donc comme vous pouvez le constater ce montant est plus que raisonnable et nous nous efforçons de le maintenir au niveau le plus bas.

Nous nous activons aussi à diminuer les coûts via du sponsoring et tout renfort est évidemment le bienvenu.

Chaque affilié recevra un "pack sportif" se composant de :

- **Deux paires de chaussettes, un training de sortie, un sweat d'échauffement, un pantalon  $\frac{3}{4}$  d'échauffement et un t-shirt.**

Pour rappel, toutes les informations officielles de notre Club figurent maintenant sur notre site ([www.rcvlv.be](http://www.rcvlv.be)) et non plus sur Facebook.

Il est aussi important de savoir que tout joueur qui va faire un test ou qui va dans un autre club n'est évidemment pas couvert par notre assurance.

Dès lors, nous vous remercions de faire parvenir votre règlement avant le 15 août 2017 au Trésorier de notre Club **en stipulant bien le nom et le prénom de l'enfant.**

*Cette cotisation doit être versée via le numéro de compte suivant :*

**BE 22 0688 9519 5647**

*En vous remerciant d'avance pour la bonne suite que vous réserverez au présent, recevez, Mesdames, Messieurs, Chers Parents, nos salutations sportives.*

*N.B.: Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez avoir plus d'informations, vous pouvez prendre éventuellement contact avec les coordinateurs des jeunes :*

*Jérôme GODFROID 0497/66.87.99 - Patrick BOON 0489/31.80.00*

*Par mail: [jeunes@rcvlv.be](mailto:jeunes@rcvlv.be)  
<http://www.rcvlv.be>*